

DÉPARTEMENT  
**DU NORD**

ARRONDISSEMENT  
**DE DUNKERQUE**

COMMUNE  
**DE MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION  
14 Septembre 2018

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 22

OBJET :  
**24. PERSONNEL  
COMMUNAL.  
RECRUTEMENT  
D'AGENTS  
CONTRACTUELS SUR  
DES EMPLOIS NON  
PERMANENTS POUR  
FAIRE FACE À DES  
BESOINS LIÉS À UN  
ACCROISSEMENT  
TEMPORAIRE  
D'ACTIVITÉS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 28/09/2018

Reçu en préfecture le 28/09/2018

Affiché le

ID : 059-215004004-20180920-2809201802-AN-53\*



L'an deux mil-dix-huit, le vingt SEPTEMBRE à dix

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents** : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARON Sophie Adjointes – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme BOUVET Margaret – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. PARENT Jacques – M. LORIDAN Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna – M. HUE Jean-Luc – Mme ADONEL Louise – M. LAPIERRE Julien Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES** : Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – Mme BORDEAU-MURA Charlotte – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – Mme DUMONT-DELAMBRE Catherine **donnant délégations respectives** à M. DUYCK Joël – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme CARON Sophie – M. KUJAWA Philippe.

**ABSENT** : M. MABRIEZ Philippe.

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

- Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 ;
- Considérant qu'il y a lieu de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votes exprimés (6 abstentions), décide de recruter :

- 2 adjoints techniques à raison de 16 heures par semaine scolaire, afin d'intervenir en temps périscolaires et pour l'hygiène des bâtiments. Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice brut de référence du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique à compter du 24 septembre 2018 et ce, pour la durée de l'année scolaire ;
- un adjoint administratif, à raison de 26 h par semaine pour assurer les missions d'accueil du public, état-civil, affaires générales ; rémunéré sur la base de l'indice brut du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint administratif à compter du 24 septembre 2018 et ce, pour la durée d'un an.

Ces contrats pourront être renouvelés dans la limite d'une durée totale de 12 mois pendant une même période de 18 mois.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.